

MEMBRANE PPE

MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ SOUS CARRELAGE



DESCRIPTION

Membrane d'étanchéité permettant de réaliser (en fonction du traitement des raccords de lés) soit une protection à l'eau soit une étanchéité des supports.
Facile et rapide à mettre en œuvre, la membrane PPE s'applique sur la plupart des support en sol et mur.

AVANTAGES

- Collage de la membrane et pose du carrelage avec le même produit (mortier colle).
- Neuf et rénovation.

DOMAINE D'EMPLOI

Destination

- Membrane d'étanchéité à l'eau sous carrelage pour murs et sols intérieurs.
- Tous locaux intérieurs humides privatifs ou collectifs.
- Étanchéité de plancher intermédiaire : locaux sollicitation modérée.

Supports

MUR INTÉRIEUR

Neuf : Plaques de plâtre, carreaux terre cuite, béton cellulaire.
Rénovation : Ancien carrelage.

SOL INTÉRIEUR

Rénovation : Ancien carrelage, dalles semi-flexibles, PVC homogène en lés, ancienne peinture.

ÉTANCHÉITÉ :

- Plancher intermédiaire et dalle terre-plein
- Neuf : Dallage sur terre plein, plancher béton (sauf alvéolaire) chape (sauf désolidarisée sur isolant).

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application.
Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service



Contrôle
du support



Température
de mise
en œuvre



Pose du
carrelage
après 24h

ANALYSES PRÉLIMINAIRES ÉVENTUELLES

En rénovation intérieure, réaliser une étude préalable du support.

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Peigne U4 pour collage de la membrane. Peigne adapté au format des carreaux à poser.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Support sain, propre, cohésif, dépoussiéré, ne ressuant pas l'humidité, exempt d'huile de décoffrage ou de matériaux faiblement adhérents.

Si les écarts de planéité sont supérieurs à 2mm sous la règle de 2m, réaliser un ragréage : RAGREPRO, RAGREFOR, ...

Prévoir une pente de 2 % en cas de présence de siphon de sol.

Appliquer le primaire CERMIGRIP ou CERMIPRIM RAPID sur peinture, PVC et dalles semi-flexibles avant application de la colle.

APPLICATION DU SYSTÈME

POINTS SINGULIERS

Traitement selon FC « étanchéité douche ».

POSE DE LA MEMBRANE PPE

Appliquer une couche de CERMICOL EXTRA FLEX RAPID avec un peigne U4 (denture carrée de 4mm) ou autre peigne permettant une consommation de 2 à 2.5 kg au m².

Poser la membrane sur les sillons de mortier colle frais.

- Cas d'une **Étanchéité** : Le chevauchement sera de 5 cm et le collage au CERMITHANE par 2 cordons continus parallèles au bord des lés.

Réaliser une remontée périphérique de 10 cm sur les murs.

Au sol, la pose du carrelage se réalise sans délai.

Au mur, le carrelage est posé le lendemain.

POSE DU CARRELAGE ET FINITION

MUR : Mortier colle C2 S1 ou CERMIFIX HP (faïence)

SOL : Mortier colle C2 S1

Le lendemain de la pose du carrelage, jointoyer avec un mortier de joint adapté (CERMIJOINT COLOR, Gamme JOINT i-TECH, EPOSTYL, ...)

CONDITIONS D'APPLICATION

S'assurer des conditions hors d'eau / hors d'air et de l'absence d'ensoleillement direct et de tout risque de gel.

Températures d'application : 5 à 35°C.

Temps de séchage avant carrelage mural : le lendemain.

Temps de séchage avant carrelage au sol : sans délai.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Les outils se nettoient à l'eau avant le séchage de la colle.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

CERMIPLUS, CERMITHANE.

REMARQUES

Pose de grands formats : utiliser le CERMIFLEX ALG ou CERMIFLEX XTREM.

Supports exclus : Piscines, terrasses et balcons, utiliser CERMIPROOF ST.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APPARENCE

Film synthétique recouvert sur ses 2 faces d'un voile non tissé de fibres synthétiques.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Dossiers Techniques CERMIX Membranes PPE.

CONDITIONNEMENT

Rouleau de 30 ml et 1 m de large.

STOCKAGE & CONSERVATION

Sans limite de conservation.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR (1) : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.cermix.ch ou sur simple demande auprès de CERMIX Suisse.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.ch. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.